



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Genetique

Question écrite n° 18255

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre delegue a la sante sur les enjeux de la recherche genetique. L'acceleration des decouvertes en genetique fondamentale place notre pays devant des enjeux determinants en matiere de sante publique et de developpement economique et industriel. Plus de trois millions de Francais atteints de graves maladies multifactorielles ou monogeniques esperent beaucoup des therapies issues de la connaissance des genes. D'autre part, une etude menee par le bureau d'information et de previsions economiques montre toute l'importance de possibles retombees socio-economiques des avancees recentes en genie genetique. Les medicaments issus du genie genetique representent un marche mondial de 300 millions de francs sur lequel la France et l'Europe subissent une domination americaine, faute de volonte affichee en matiere de financement de la recherche et de structure appropriee. Aussi, l'Association francaise contre les myopathies demande la creation d'un plan « genome et sante », integrant le renforcement de la recherche de base, les mesures economiques, reglementaires et financieres indispensables au developpement des biotechnologies en France et en Europe, et l'extension ou la creation de poles de genetique favorisant les synergies et les transferts de technologie. Il lui demande de bien vouloir lui preciser sa position et ses intentions a ce sujet.

Texte de la réponse

La place preponderante de la France dans le domaine de la recherche en genetique est unanimement reconnue dans le monde. Cette recherche sur le genome humain, comme toute recherche en sante, est en plus grande part financee sur le budget civil de recherche et developpement gere par le ministere de l'enseignement superieur et de la recherche. A l'issue de la consultation nationale sur la recherche, qu'il a organisee entre septembre 1993 et mars 1994, le ministre de la recherche et de l'enseignement superieur a elabore un rapport sur la recherche francaise, rapport final d'orientation qui presente les actions qu'il considere necessaires pour renforcer la politique de recherche en France. Il a notamment decide de la creation d'un « comite d'orientation strategique ». Le ministere de la sante ne peut se desinteresser d'une recherche comportant de telles perspectives. C'est la raison pour laquelle le ministre delegue a la sante a decide, en collaboration avec le ministre de la recherche et de l'enseignement superieur, d'organiser un veritable plan genome et sante qui comportera deux volets : un volet recherche, lancement des appels d'offres specifiques pour les maladies genetiques et la therapie genique, et un volet soins destine a ameliorer la pratique de la genetique dans les hopitaux et en medecine de ville.

Données clés

Auteur : [M. Balligand Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18255

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1994, page 4641

Réponse publiée le : 5 décembre 1994, page 6079